

# DEFI 5

## APRENDRE LA BIFUCARTION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

### Charte Forestière Territoriale

La Charte Forestière de Territoire a été mise en place en 2020 à l'initiative des élus pour structurer une politique contractuelle autour des enjeux de préservation et de valorisation des espaces forestiers. Il s'agit d'une stratégie coconstruite entre les acteurs forestiers, usagers, institutionnels et techniques du territoire.

Elle est aujourd'hui à sa deuxième programmation avec d'un plan d'actions en cours pour la période 2024-2027 qui se décompose en 3 orientations principales :

- Mettre en œuvre collectivement la Charte Forestière ;
- Poursuivre la prise en compte de la multifonctionnalité de la forêt dans les politiques et actions des acteurs du territoire ;
- Appuyer le développement de la filière forêt-bois, de l'amont à l'aval.



### Gouvernance 2025

- 1 Commissions Forêt
- 1 Comité de pilotage
- 6 Projets travaillés dans des Groupes de Travail

- 14 Études voiries communales OLD réalisées
- 3 Méthodologies DFCL établies
- 5 Participation à des groupes de travail Départemental sur la DFCL
- 1 Réseau Régional des Territoires Forestiers
- 1 Candidature à un AMI pour le dispositif Sylv'ACCTES

### PLAN DE MASSIF DE PROTECTION DES FORÊTS CONTRE L'INCENDIE

Le Pays Cœur d'Hérault souhaite dynamiser l'intelligence collective du territoire autour de la prise en compte de l'aléa feux de forêt. L'objectif est de mettre en place une stratégie territoriale au travers d'un plan d'actions concret de prévention des risques incendies. Une association de bureaux d'études, experts en risque feux de forêt, a été recrutée pour accompagner ce projet au travers du démarche innovante : la méthode des polygones.



En savoir plus



## RÉALISATION D'UNE ÉTUDE DE PRÉFIGURATION POUR LA MISE EN PLACE D'UN FONDS AIR BOIS

- Enquête à l'échelle du territoire sur la pertinence de mettre en place des aides financières au renouvellement des appareils de chauffage au bois.
- **Enquête sur la filière bois locale** et des acteurs pour identifier les possibilité de structuration du bois énergie sur le territoire.

## PRIORISATION DES VOIRIES COMMUNALES POUR LES TRAVAUX OLD

Travail avec 14 communes volontaires du territoire pour les aider à identifier leurs voiries communales nécessaire à débroussailler et à les prioriser. **Ce travail a permis de qualifier et de prioriser 81 km de linéaire communal pour les OLD (contre 340km identifié soumis aux OLD).**

### • Témoignage Partenaire



“ *Lacoste, comme nombre de villages Héraultais est implanté au milieu de parcelles boisée. Nous avons compris l'importance d'assurer la sécurité et de préserver notre environnement naturel. Le projet d'accompagnement proposé par le Pays Cœur d'Hérault a été un véritable levier pour notre commune. Grâce à un suivi personnalisé et une expertise technique, nous avons pu définir des priorités et établir un plan d'action réaliste. Le soutien technique et humain de l'équipe spécialisée nous a permis d'identifier les zones les plus sensibles, mais aussi de sensibiliser les habitants à l'importance de la prévention, ainsi que de prioriser nos actions. Des réunions de sensibilisation ont été organisées et la collaboration avec les habitants a permis de renforcer le sentiment de sécurité. C'est un travail collectif qui porte et portera ses fruits.* ”

## ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES SUR LES PLANS COMMUNAUX DE DÉBROUSSAILLEMENT

Travail avec 3 communes pilotes (1 pour chacune des trois intercommunalités du Pays) sur la mise en place de Plan Communaux de Débroussaillerment. Celui-ci permet l'information, la formation et la programmation des travaux OLD sur une commune. Cette réflexion a permis de rédiger **un guide méthodologique utilisable par toutes les communes du territoire.**

## ACCOMPAGNEMENT À L'AMÉNAGEMENT DE L'INTERFACE FORÊT-HABITAT

Travail avec la commune d'Olmet-et-Villecun sur une **réflexion par sectorisation et étude sur les possibilité d'aménagement préventif des zones les plus à risque.** Cette étude a permis de mettre en place un guide méthodologique à destination des communes du territoire sur la mise en place de coupures de combustibles de type B.